

SILVE INTERMARCHÉ, NETTO rappelle Pâté en croûte 2 tranches frais emballé



- Noms des modèles ou références concernés : **Pâté en croûte Pistaché Pâté en croûte Canard Pistaché Pâté en croûte Richelieu Pâté en croûte Richelieu**
- Marque : **Producteurs et Commerçants**
- GTIN 3250391546114 Lot 227601 Date limite de consommation 04/11/2022
GTIN 3250391546114 Lot 227701 Date limite de consommation 08/11/2022
GTIN 3250391546114 Lot 227201 Date limite de consommation 03/11/2022
GTIN 3250391546138 Lot 227301 Date limite de consommation 04/11/2022
GTIN 3250391546138 Lot 227201 Date limite de consommation 03/11/2022
GTIN 3250391546138 Lot 227801 Date limite de consommation 09/11/2022
- Conditionnements : **Pâté en croûte 2 tranches frais emballé**
- Date début/fin de commercialisation : **du 04/10/2022 au 14/10/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 01.159.002 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Intermarché, Netto**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence éventuelle de *Listeria monocytogenes***
- Risques encourus par le consommateur : ***Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 28 octobre 2022**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre